



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. : générale
4 novembre 2014

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et
politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

Troisième session

Bonn (Allemagne), 12-17 janvier 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Programme de travail initial de la Plateforme :
documents de cadrage des évaluations régionales
sur la dégradation et la restauration des terres et
la conceptualisation de valeurs**

**Rapport sur le processus de cadrage régional d'une série
d'évaluations régionales et sous-régionales [produit 2 b)]**

**Projet de rapport de cadrage complémentaire de l'évaluation régionale
de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Asie et le Pacifique**

Note du Secrétariat

Dans le cadre général du projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES/3/6/Add.1), l'annexe à la présente note consiste en un projet de rapport de cadrage complémentaire de l'évaluation régionale de la diversité biologique et des services écosystémiques de la région Asie-Pacifique. Il a été établi par le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau sur la base des résultats du processus de cadrage conjoint entrepris pour donner suite à la décision IPBES-2/5 (voir le document IPBES/3/6 pour plus de précisions concernant le processus). Le projet de rapport de cadrage complémentaire décrit à grands traits les caractéristiques propres à la région Asie-Pacifique qu'il conviendrait d'analyser afin que l'évaluation soit utile à l'élaboration de politiques.

* IPBES/3/1.

Annexe

Cadrement d'une évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Asie et le Pacifique

I. Portée, limites géographiques, bien-fondé, utilité et hypothèses

A. Portée

1. Dans le cadre défini dans le projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous régionales de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES/3/6/Add.1), les problèmes particuliers identifiés pour la région Asie-Pacifique sont les suivants : changement climatique, accroissement démographique, consommation humaine de ressources naturelles, dégradation des terres, déforestation, espèces exotiques envahissantes, impacts du commerce (y compris le commerce illicite d'espèces sauvages), urbanisation rapide et gestion défectueuse des ressources naturelles. Des tendances positives ont également été dégagées telles qu'une prise de conscience accrue, l'existence d'un couvert forestier et de zones protégées ainsi qu'une réduction de l'empreinte carbone. Des questions propres à des sous-régions déterminées de la région Asie-Pacifique seront également traitées, comme par exemple celles des interactions entre la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et en énergie, la diversité biologique et les moyens d'existence, et la gestion coopérative des écosystèmes essentiels partagés.

B. Limites géographiques de l'évaluation

2. L'évaluation portera sur des pays et territoires des cinq sous-régions suivantes :

<i>Sous-régions</i>	<i>Pays et territoires</i>
Océanie	Australie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie Nouvelle Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Îles Cook, Nouvelle Calédonie, Samoa Américaines ^a , Tokelau ^a , Polynésie française ^a , Niue ^a , Guam ^a , Commonwealth des Îles Mariannes septentrionales, Îles Pitcairn ^a et Wallis et Futuna ^a . Îles océaniques et subantarctiques de la région du pacifique (ou régions des océans Pacifique et Indien)
Asie du Sud-Est	Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire Lao, Singapour, Thaïlande, Timor oriental et Vietnam
Asie du Nord-Est	Chine, Japon, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée
Asie du Sud	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka
Asie Occidentale	Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar, et Yémen (péninsule arabe). État de Palestine, Iraq, Jordanie, Liban, et République arabe Syrienne (Machrek)

^a Territoire d'outre-mer.

C. Bien-fondé

3. Compte tenu de la justification générale brièvement définie dans le projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous-régionales de la diversité biologique et des services écosystémiques, la présente section expose la justification concernant expressément la région Asie-Pacifique, où l'on trouve l'une des plus importantes diversités biologique, culturelle et économique du monde. La perte considérable de biodiversité que connaît la région a d'importants effets sur le bien-être humain. L'évaluation analysera l'état de la biodiversité et des services écosystémiques intéressant le bien-être humain dans la région dans l'optique du programme de développement durable et des prochains objectifs en la matière. La région Asie-Pacifique est d'une grande diversité socio-culturelle, caractérisée par des nations en voie d'urbanisation rapide et opulentes ainsi que par des nations insulaires, petites et grandes, disséminées dans le Pacifique. Étant donné que les écosystèmes de la région contribuent au bien-être général de la population, il importe au plus haut point de préserver leur capacité à fournir des biens et des services. Le principal problème

auquel nombre de nations de la région sont confrontées consiste à élever le niveau de vie de façon à donner aux populations la possibilité d'avoir accès aux ressources sur un pied d'égalité sans dégrader davantage la diversité biologique et les services écosystémiques. Parce que la plus grande partie de la biodiversité de la région se trouve hors des zones protégées, il conviendra de trouver des approches novatrices pour sa préservation et son utilisation durable ainsi que celle des services qu'offrent des écosystèmes à finalité multiple. Le commerce intrarégional exerce un surcroît de pression sur la biodiversité et les services écosystémiques de la région en déplaçant les impacts que subit l'environnement d'une nation à l'autre. La gestion transfrontière de ces ressources s'avère être un sérieux problème s'agissant de l'élaboration des politiques, dans la plus grande partie de la région.

D. Utilité

4. Compte tenu de l'utilité générale esquissée dans le projet de rapport de cadrage générique, la présente section explicite l'utilité correspondant à la région Asie-Pacifique. L'évaluation portant sur cette région fera état de la situation et des tendances concernant la diversité biologique et les services écosystémiques et des incidences éventuelles de la raréfaction de la biodiversité à des échelles pertinentes de la région, en exploitant les informations scientifiques et d'autres types de connaissances. L'évaluation aidera les décideurs et les dirigeants à élaborer des solutions appropriées, à identifier des options et des moyens de gestion concrets ainsi que les meilleures pratiques pour la préservation de la diversité biologique et des services écosystémiques de la région Asie-Pacifique, de ses cinq sous-régions et des nations qu'elles englobent. L'évaluation prendra en compte les disparités régionales en matière de richesse nationale et de taux de croissance démographique afin que les données présentent davantage d'intérêt à toutes les échelles pour les utilisateurs et les décideurs. La région Asie-Pacifique est, de toutes les régions, celle qui compte le plus de pays et de territoires et où la concentration de communautés locales et autochtones est la plus forte. Le rapport d'évaluation régionale doit donc accorder une attention particulière à la diversité bioculturelle, à l'interdépendance des économies nationales de la région, aux impacts du commerce intrarégional, aux flux financiers et aux politiques interrégionales, parmi d'autres facteurs. Afin de présenter un intérêt pour les utilisateurs, ces facteurs seront pris en considération ainsi que les bases de données et outils pouvant être exploités au niveau local ou dans un contexte donné. Le rapport d'évaluation régionale contribuera à la réalisation des objectifs en matière de durabilité et de conservation des écosystèmes énoncés dans les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et des objectifs de développement durable qui prendront effet en 2015. Le rapport d'évaluation pour la région Asie-Pacifique sera utile aux gouvernements et aux organismes intergouvernementaux (tels que l'Organisation asiatique de la productivité et la Commission du Mékong), aux organismes des Nations Unies, aux organisations s'occupant de conservation, aux entités scientifiques/de recherche (l'initiative Future Earth et le réseau de Veille de la diversité biologique de la région Asie-Pacifique), aux scientifiques, aux communautés autochtones et locales et au reste de la société civile. Le rapport d'évaluation intéressera aussi les entités œuvrant dans les domaines de l'élaboration des politiques commerciales interrégionales, des politiques relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques ainsi qu'à la conservation et au développement, telles que l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, l'Accord régional de partenariat économique global, l'Organisation mondiale du commerce, le réseau Asie-Pacifique pour la recherche sur les changements à l'échelle du globe, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et le Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est. En outre, le rapport sera très utile aux organismes de financement qui appuient les recherches portant sur la diversité biologique et les services écosystémiques dans la région Asie-Pacifique tels que la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque asiatique de développement.

E. Hypothèses

5. Compte tenu des hypothèses générales esquissées dans le projet de rapport de cadrage générique, la présente section expose les hypothèses correspondant expressément à la région Asie-Pacifique. On suppose que les pays de cette région disposeront de suffisamment d'experts désireux de contribuer au rapport d'évaluation en ce qui concerne le développement, les ressources, le financement, les données et les connaissances. On pense que les spécialistes des évaluations régionales collaboreront avec les experts nationaux, les organismes de recherche, les communautés locales et autochtones et les gouvernements. On suppose aussi que la plupart des gouvernements, des parties prenantes et des communautés autochtones et locales seront convenablement et équitablement représentés au sein du groupe d'experts pour la région Asie-Pacifique. Les données, les modèles et les scénarios seront adaptables et correspondront aux échelles retenues afin de pouvoir concevoir les meilleures stratégies en matière de gestion.

II. Plan des chapitres

6. L'évaluation de la région Asie-Pacifique suivra les grandes lignes indiquées dans le projet de rapport de cadrage générique mais portera en particulier sur le cadre régional expressément exposé à la section I plus haut.

III. Séries de données de base

7. Au-delà des questions d'ordre général concernant les séries de données de base dont le projet de rapport de cadrage générique donne un aperçu, la présente section traite des questions concernant les séries de données de base propres à cette région. Des séries de données pertinentes procédant d'activités en cours et dont une grande diversité de sources est à l'origine, notamment des institutions et organisations mondiales, régionales, nationales, infranationales et locales, seront introduites dans l'évaluation correspondant à la région Asie-Pacifique. Au nombre de ces sources figurent les plans d'action nationaux concernant la biodiversité et la stratégie, les rapports nationaux et les portails de données : le Mécanisme mondial d'information sur la biodiversité, le Réseau indien d'information sur les ressources biologiques, le Groupe sur l'observation de la terre- Réseau d'observation de la biodiversité et de ses éléments régionaux, le Réseau d'observation de la biodiversité pour la région Asie-Pacifique et ses éléments sous régionaux ou nationaux, les réseaux japonais et coréen d'observation de la biodiversité; les initiatives régionales : l'Initiative Économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'Asie de Sud-Est; les instituts de recherche régionaux : Biodiversity International (Division pour l'Asie et le Pacifique et l'Océanie), le World Resources Institute, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Consortium for Spatial information, le Centre international pour un développement intégré en montagne, l'Union internationale pour la conservation de la nature et les instituts de recherche publics. Les séries de données établies à partir de publications scientifiques et de projets relatifs à la science citoyenne seront également utilisées pour établir le rapport d'évaluation.

IV. Partenariats et initiatives stratégiques

8. Au-delà des questions d'ordre général concernant les partenariats et les initiatives stratégiques définis à grands traits dans le projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques, la présente section expose les questions concernant les partenariats et initiatives stratégiques intéressant expressément la région Asie-Pacifique. Afin d'éviter les doubles emplois et de recenser les synergies, au titre des évaluations régionales pour la région des liens étroits seront établis avec des activités régionales déterminées relevant des accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention sur la diversité biologique. Il serait également utile de constituer un partenariat stratégique avec le Centre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la biodiversité qui publie ses propres évaluations en matière de diversité biologique. Parmi les parties prenantes privées qui pourraient fournir un appui scientifique et technique aux fins du rapport d'évaluation pour la région Asie-Pacifique figurent le Mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique, le Programme de coopération pour l'environnement de l'Asie du Sud, l'Association pour la coopération régionale de l'Asie du Sud, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, le Programme for Southeast Asia Economy and Environment, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Agence australienne pour le développement international, pour ne citer que quelques-unes des institutions assurant actuellement un appui à un certain nombre d'initiatives dans le domaine de l'environnement. Des réseaux de communautés locales tels que le Asia Indigenous Peoples Pact, pourraient contribuer à l'établissement de liens entre le rapport d'évaluation pour la région Asie-Pacifique et les communautés locales et autochtones ou contribuer à la sensibilisation et à la mise en place des réseaux.

V. Structure opérationnelle

9. Comme cela a été noté dans le projet de rapport de cadrage générique, il conviendra de déterminer les structures opérationnelles les mieux à même d'aider à l'établissement du rapport pour la région Asie-Pacifique, y compris son élément renforcement des capacités. Un service d'appui technique pourrait être créé pour la région qui serait chargé de coordonner l'élaboration de l'évaluation régionale en exerçant une partie des fonctions de secrétariat.

VI. Déroulement et calendrier des travaux

10. Le déroulement et le calendrier des travaux sont exposés dans le projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous régionales de la biodiversité et des services écosystémiques.

VII. Coûts estimatifs

11. Les coûts estimatifs figurent dans le projet de rapport de cadrage générique des évaluations régionales et sous régionales de la biodiversité et des services écosystémiques.

VIII. Communication et sensibilisation

12. Outre les indications à ce sujet figurant dans le projet de rapport de cadrage générique, il est proposé d'encourager les pouvoirs publics/locaux à faire traduire les éléments utiles du rapport d'évaluation pour la région Asie-Pacifique en langues locales. La Plateforme travaillera également avec la communauté scientifique compétente, les parties prenantes, les décideurs et les dirigeants intéressés par l'entremise des correspondants nationaux ainsi qu'avec un nombre illimité de partenaires dont des centres hautement spécialisés (tels que l'Association Asie-Pacifique des établissements de recherche agricole), des instituts de recherche et des institutions universitaires (Institute for Global Environmental Strategies, le International Council for Science Regional Office for Asia and the Pacific, l'Institut de recherche pour l'Asie et le Pacifique, le Asia Pacific Energy Research Centre, entre autres), les organisations internationales, les organisations non gouvernementales locales et les réseaux scientifiques.

IX. Renforcement des capacités

13. Comme indiqué dans le projet de rapport de cadrage générique, les activités en matière de renforcement des capacités seront étayées par le programme de travail de la Plateforme tel qu'il aura été mis en œuvre par l'équipe spéciale chargée du renforcement des capacités. Cela devrait contribuer au renforcement des liens entre les éléments de l'évaluation régionale concernant la science et le savoir autochtone et local.
